



Première demande de carte avec visa C / marie à une française

Par **Aube1974**, le **13/02/2016** à **08:31**

Je viens régulièrement en France pour ma formation universitaire continue depuis 3 ans avec des visas de libre circulation, je m'y suis marié en novembre 2015 avec une Française, puis suis rentré au Congo car mon visa allait expirer, j'ai donc obtenu un nouveau visa de libre circulation, et j'ai emmené mes deux enfants dans mon nouveau foyer, ils ont débuté les cours près de la maison. Je m'étais rendu à la préfecture, et vu que j'avais un visa C, ils m'ont donné un rendez-vous pour le 14 mars pour ma 1ère demande. J'ai fait mon M1 à Poitiers, mon M2 à Sorbonne, et viens de soutenir pour mon MBA à la Sorbonne Business School, je compte poursuivre en doctorat à Paris où j'ai déjà un directeur de thèse. Nous vivons dans la même maison désormais et avons des factures EDF, internet, biens, etc...communes. Je contribue à la vie de la maison. Je souhaite maximiser pour que tout se passe bien lors de mon rendez-vous le 14 mars.

Par **citoyenalpha**, le **14/02/2016** à **16:53**

Bonjour, aucune difficulté pour obtenir une carte de séjour en tant que conjoint de ressortissant français. sans soucis. Vos enfants sont-ils de votre épouse? Enfin en tout état de cause aucune difficulté dans votre cas pour obtenir votre droit de séjour.

Par **Aube1974**, le **15/02/2016** à **10:47**

Merci citoyenalpha, Mes enfants sont de ma première liaison, ils sont désormais avec nous

et ont débuté leur scolarité.

Par **Aube1974**, le **18/03/2016** à **01:53**

Je viens de déposer ma demande, le dossier était complet, surtout mes documents D études supérieures à Sorbonne.rnJ ai eu des questions sur les factures EDF ou banque, ou loyer de 6 mois, j ai bien expliqué dans un courrier et en face, que le logeur, la sécu, attendait de voir mon titre avant de mettre mon nom, et que seuls EDF et free l avaient fait. Mais elles ne datent que de 3 mois...ils ont compris mes explications et fait payer le timbre et pris les empreintes. La réponse vous sera adressée par courrier...D après vous quelle est la suite ?
Merci D avance..